
Compte rendu de la présidente



Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices provinciales de juin
Les 10 et 11 juin 2015

À l'ensemble des membres de l'AIIO,

J'ai le plaisir de vous faire ci-dessous le compte rendu de la plus récente Assemblée des coordonnatrices provinciales (ACP) de l'AIIO, qui s'est tenue dans la magnifique ville de London, les 10 et 11 juin 2015.

Rien n'égale notre syndicat!

J'ai ouvert l'assemblée en mettant en relief certaines des principales réussites de notre syndicat, qui découlent de la crédibilité que nous avons acquise au fil des années auprès du gouvernement, de nos employeurs, des arbitres, de nos patients/clients/résidents et du public. Et le reste du monde nous écoute vraiment.

Nos membres traversent une période difficile, c'est indéniable. Les membres de première ligne font face à des problèmes de plus en plus complexes, comme la violence au travail, des programmes de gestion des présences rétrogrades et la nécessité de déposer des griefs alors que cela ne s'était jamais produit par le passé. Le gouvernement et les employeurs nous ont opposé des obstacles additionnels en éliminant des postes. Toutefois, nous avons de bonnes raisons d'envisager l'avenir avec optimisme. Nous avons remporté d'importantes victoires dans les domaines de la CSAAT, des litiges, de la négociation, des communications et des droits de la personne et de l'équité, pour n'en nommer que quelques-uns. Les syndicats du pays ont non seulement pris note de ces victoires, car elles concernent également leurs membres, mais ils ont aussi remercié l'AIIO de leur avoir ouvert la voie. Les organisations d'infirmières et infirmiers du Royaume-Uni, de Californie et d'Australie examinent de quelle façon nous parvenons à améliorer les lieux de travail en nous assurant que les normes professionnelles sont respectées tout comme nos conventions collectives. Nous avons placé la barre plus haut et personne ne nous égale!

Le gouvernement en prend note également. Il sait que l'AIIO est une force à ne pas négliger, et quand il s'agit d'enjeux actuels importants, comme le virus Ebola, il se tourne vers l'AIIO pour profiter de son expertise.

Je sais que la situation est difficile dans vos unités de négociation, mais il y a de bonnes raisons de se réjouir. Ces importantes victoires changent les choses et nous continuerons d'en remporter d'autres, que ce soit par l'intermédiaire de la Commission des relations de travail, du processus de grief et d'arbitrage, de moyens de pression au travail ou de négociations. L'AIIO est un syndicat puissant et uni qui ne recule devant rien!

Nomination d'une directrice générale/directrice de l'administration exceptionnelle

J'ai été ravie d'annoncer lors de l'ACP que le conseil d'administration a désigné à l'unanimité Marie Kelly à titre de directrice générale/directrice de l'administration permanente de l'AIIO. Elle occupait ce poste par intérim depuis septembre 2014.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices provinciales de l'AIIO –
Les 10 et 11 juin 2015



Embauchée en 2014 à titre de directrice des relations de travail, Administration des contrats, M^{me} Kelly est une avocate chevronnée spécialisée en droit du travail qui connaît le fonctionnement de notre organisation ainsi que les priorités des IA et des professionnels paramédicaux membres de l'AIIO. Elle a supervisé notre organisation en pleine expansion et l'a dirigée durant une grève difficile des membres des CASC et pendant des débats enflammés avec le gouvernement au sujet des mises à pied d'infirmier(ère)s, des négociations de contrat et de la santé et la sécurité.

Avant de se joindre à l'AIIO, M^{me} Kelly a passé plus de deux décennies à représenter les membres du syndicat des Métallos, en plus d'un mandat de deux ans à titre d'agente élue de la Fédération du travail de l'Ontario. Elle a passé sa vie en première ligne à lutter en faveur de changements sociétaux positifs pour les travailleurs, leur famille et les collectivités dans lesquelles nous vivons tous. Le conseil d'administration se réjouit à l'idée de continuer à travailler avec Marie Kelly, alors que le syndicat traverse une période à la fois exaltante et éprouvante.

Campagne *Plus d'infirmières*

Le conseil d'administration a approuvé un investissement de 1,5 million de dollars pour redynamiser la campagne *Plus d'infirmières* afin de continuer à demander un moratoire sur les compressions désastreuses de postes d'IA en Ontario, lesquelles causent une souffrance inutile à nos patients. Bien que nous représentions d'autres membres que les IA, dont beaucoup doivent également composer avec des suppressions de postes, les nombreuses réductions ont principalement touché les IA.

En effet, depuis janvier 2015, plus de 400 postes d'IA ont été supprimés dans notre province, se traduisant par la perte de 800 000 heures de soins dispensés par une IA dans nos collectivités. Le récent budget de l'Ontario a gelé le financement de base destiné aux hôpitaux pour la quatrième année consécutive, et quand les hôpitaux cherchent à équilibrer leur budget, ils se tournent vers les IA de première ligne. Pour chaque patient supplémentaire ajouté à la charge de travail d'une IA type, le taux de complications et de décès des patients augmente de 7 %.

La campagne multimédia fait suite à notre campagne *Plus d'infirmières* lancée en février 2014 durant la campagne électorale provinciale et comprend des affichettes et des pancartes redessinées, des publicités à la radio, des publicités diffusées juste avant le début d'une émission ou d'une vidéo sur plusieurs sites populaires, des publicités sur écran vidéo dans les établissements de soins de santé et les salles d'attente, des publicités sur téléphones mobiles et dans les médias sociaux. Cette campagne vise à s'assurer que le public comprenne la nécessité d'un plus grand nombre d'infirmier(ère)s pour prodiguer des soins de qualité aux patients, pour aujourd'hui et pour demain. Nous devons faire comprendre au gouvernement les importantes implications de ces compressions sournoises!

Un élément important de notre campagne est la capacité à répondre très rapidement quand des suppressions de postes d'IA sont annoncées dans nos unités de négociation. Nous pouvons mettre des publicités payées sur Facebook et sur d'autres sites Web, lesquelles peuvent être ciblées pour les abonnés, selon leur code postal.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices provinciales de l'AIIO –
Les 10 et 11 juin 2015



À l'automne, nous lancerons la phase suivante de notre campagne en mettant des publicités *Plus d'infirmières* sur les abribus bien en vue autour de Queen's Park, pour que nos élus voient clairement les effets de leurs décisions irréfléchies. Nous publierons également de courts articles d'information sur les IA et les soins de santé, en mentionnant l'AIIO et la campagne *Plus d'infirmières* à la fin, ce qui est un moyen très rentable de garder cette question au cœur des nouvelles locales.

Bien sûr, aucune campagne ne serait efficace sans le soutien de nos membres faisant la promotion de nos principaux messages dans leurs collectivités. C'est pourquoi nous vous demandons de prendre part à notre campagne par tous les moyens possible. Consultez notre site Web à www.ona.org pour obtenir davantage d'informations.

Le sondage sur les négociations « Exprimez-vous » est prolongé

Nous avons prolongé la date limite de participation au sondage électronique bilingue sur les négociations « Exprimez-vous » de l'AIIO jusqu'au **mardi 30 juin**. Il est crucial que tous les membres se fassent entendre sur les enjeux qui leur tiennent à cœur. Les résultats permettront aux équipes de négociation élues de l'AIIO de bien comprendre les priorités de leurs membres au moment de les représenter au cours de la prochaine ronde de négociations et nous aideront à présenter des arguments solides dans la négociation de vos contrats.

Connectez-vous sur notre site Web à l'adresse www.ona.org et un message vous demandant de remplir le sondage devrait s'afficher automatiquement. Si ce n'est pas le cas, recherchez « Négociations 2016 » sur la page d'accueil. Cliquez sur ce lien et entrez votre adresse de courriel, c'est tout. Tous les renseignements que vous fournirez seront confidentiels et aucun membre ne sera identifié.

Convention biennale de la FCSII

Environ 200 délégués de l'AIIO ont assisté au Congrès biennal de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières/infirmiers (FCSII) organisé par le syndicat des infirmières de la Nouvelle-Écosse (Nova Scotia Nurses Union) à Halifax, du 1^{er} au 5 juin. Le thème *We've Got the Power! Making a Difference*, a fait écho auprès de nous tous.

Ce fut une semaine bien remplie composée d'ateliers sur des sujets essentiels, comme les déterminants sociaux de la santé, et d'une séance plénière avec des perspectives nationales et internationales. Nous avons également organisé une grande manifestation à l'heure du dîner où j'ai discuté des défis auxquels sont confrontés les infirmier(ère)s et les patients.

À titre de membre du Comité de résolutions de la FCSII, je suis ravie de vous annoncer qu'un certain nombre de résolutions ont été adoptées au cours du Congrès dans des domaines tels que la dotation en personnel sécuritaire et la préparation aux situations d'urgence. Je vous encourage à consulter le site Web de la FCSII (www.nursesunions.ca) pour connaître les faits saillants.

Pour moi, le moment le plus exaltant de la semaine a été quand la première vice-présidente de l'AIIO, Vicki McKenna, a reçu la plus haute distinction de la FCSII, le prix Bread and Roses, pour ses contributions exceptionnelles à l'élaboration des politiques et au processus décisionnel, à une meilleure sensibilisation du public, aux activités de lobbying auprès du

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices provinciales de l'AIIO –
Les 10 et 11 juin 2015



gouvernement, ainsi qu'à l'éducation des membres et du public. C'est une récompense bien méritée pour une personne qui travaille sans relâche pour le bien de nos membres et avec qui je suis fière de collaborer au sein du conseil d'administration.

Étudiant(e)s : l'avenir de notre profession et de notre syndicat

Kendra Davis, étudiante de troisième année en soins infirmiers à l'Université Western Ontario, a participé à notre assemblée pour la première fois à titre de directrice régionale pour l'Ontario de l'Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada (AEIC), accueillant des délégués dans sa ville natale.

« C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui », a-t-elle déclaré. « Je vous suis très reconnaissante de me prendre sous votre aile et je me sens extrêmement bien accueillie au sein de votre syndicat. Je tiens à souligner le soutien incroyable que l'AIIO offre aux étudiant(e)s de l'AEIC en Ontario et dans l'ensemble du Canada. »

L'AIIO est le seul syndicat de personnel infirmier au Canada à accueillir tous les étudiant(e)s en soins infirmiers comme membres affiliés, ce que les homologues de Kendra Davis d'autres provinces ne manqueront pas de souligner auprès de leurs associations étudiantes et de leur syndicat infirmier, a-t-elle précisé, ajoutant qu'il s'agit là d'un autre exemple de la façon dont l'AIIO montre la voie.

« Je suis fière que l'AIIO soit un commanditaire platine des congrès de l'AEIC et nous sommes honorés que les membres du conseil d'administration y aient participé », a déclaré M^{me} Davis, lançant ainsi une invitation aux délégués pour assister à la conférence régionale de l'Ontario/du Québec organisé à Ottawa du 16 au 18 octobre, ainsi qu'au Congrès national qui aura lieu du 27 au 30 janvier prochain à Sault Ste. Marie, lequel pourrait comprendre une manifestation étudiante en collaboration avec l'AIIO. « Je vous remercie pour tout ce que vous faites. Je suis impatiente de découvrir ce que 2015 et 2016 nous réservent, et de voir la collaboration entre l'AEIC et l'AIIO continuer de se développer. »

J'aimerais également souligner que ma candidature a été acceptée au sein du Conseil consultatif des programmes de la Faculté des sciences humaines et sociales du Collège Sheridan, lequel s'assure que les programmes du Collège répondent aux besoins des étudiants dans leur domaine d'études respectif, notamment les soins infirmiers. Je mettrai à profit ma riche expérience d'infirmière professionnelle et de dirigeante de syndicat dans les débats.

Natalie Mehra : « Les infirmiers et les infirmières sont les héros du système public de soins de santé »

Toujours une conférencière de prédilection lors de nos assemblées provinciales, Natalie Mehra, directrice de l'Ontario Health Coalition (OHC), a parlé du rôle primordial des infirmier(ère)s dans le mouvement visant à protéger le régime public d'assurance-maladie, tant au sein des unités de négociation qu'à l'échelle des collectivités, à la défense des droits des patients.

« L'AIIO et la FCSII ont été de véritables porte-paroles en matière de protection du régime public d'assurance-maladie dans ce pays et j'espère que vous êtes très fiers du travail remarquable que vous avez réalisé », a-t-elle d'abord déclaré.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices provinciales de l'AIIO –
Les 10 et 11 juin 2015



Elle a ensuite indiqué que nous sommes confrontés à des défis, soulignant que les compressions de postes d'IA ont été les plus importantes depuis la période où Mike Harris était au gouvernement. Plus de 50 000 personnes figurent sur des listes d'attente, certaines sont même inscrites sur plusieurs listes, et d'aussi loin que M^{me} Mehra se souvienne, ce chiffre n'est jamais descendu en dessous de 20 000 en Ontario. Pourtant, les compressions continuent dans les hôpitaux.

« Dans le domaine des soins à domicile, où le gouvernement souhaite transférer tout le monde, le financement par client a chuté de façon importante et commence tout juste à se rétablir. Néanmoins, il atteint seulement le niveau qu'il avait en 2002 », indique M^{me} Mehra. « Entre-temps, la complexité des cas s'est fortement accrue et il y a un très grand nombre de clients en attente dont les besoins en matière de soins ne sont pas comblés. Le gouvernement adore utiliser des graphiques pour montrer qu'il est beaucoup plus coûteux de rester dans un hôpital ou un établissement de soins de longue durée que de recevoir des soins à domicile. Cependant, il ne s'agit pas de journées complètes de soins, il ne s'agit pas des soins équivalents. Ils pensent comparer des pommes avec des pommes, mais ce ne sont même pas des pommes et des oranges, ce sont des pommes et des raisins. »

Pour nous défendre, M^{me} Mehra a exhorté les délégués à continuer de participer aux campagnes de l'OHC afin de faire pression sur le gouvernement pour qu'il rende compte des implications réelles de ses mesures d'austérité.

« Nous devons faire valoir que les soins de santé ne sont pas un luxe », a-t-elle dit. « Quand le gouvernement effectue des compressions draconiennes, il devient impossible de travailler de façon sécuritaire et cela entraîne des risques pour vos patients. Vous devez savoir que nous avons modifié le cadre des politiques de soins de santé. En effet, chaque fois que nous exerçons des pressions, nous remportons des victoires. Nous avons empêché la fermeture d'hôpitaux, d'unités et de lits. Mais si nous n'intervenons pas, le gouvernement effectuera des compressions ou des privatisations. Quand le personnel infirmier s'exprime, le public l'écoute. Quand les livres d'histoire parleront de ces événements, vous deviendrez les héros qui ont sauvé le système public de soins de santé. »

À la suite de la présentation de Natalie Mehra, les délégués ont distribué des brochures à l'heure du dîner près du London Health Sciences Centre de l'Hôpital Victoria, afin d'informer le public sur les implications réelles des compressions d'IA dans les hôpitaux, tout en faisant la promotion de l'événement Journées d'action de l'OHC à London, le 26 juin. Pour en savoir plus sur cet événement et sur les autres campagnes de l'OHC, consultez le site www.ontariohealthcoalition.ca.

Compte rendu de la première vice-présidente sur les enjeux professionnels et l'action politique

Dans son rapport sur la pratique professionnelle, la première vice-présidente Vicki McKenna a mis en relief les principaux enjeux pour nos membres, notamment le projet de transparence de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) concernant l'information accessible au public sur son registre en ligne, dirigé par le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, ainsi que l'exigence imposée par l'Ordre aux infirmières de déclarer qu'elles ont exercé la

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices provinciales de l'AIIO –
Les 10 et 11 juin 2015



profession au cours des trois dernières années pour pouvoir renouveler leur adhésion. Nous continuons de faire part de nos préoccupations à l'Ordre.

M^{me} McKenna a également souligné que plusieurs audiences devant le Comité d'évaluation indépendant sont en cours et que notre 25^e téléconférence sur la pratique professionnelle, qui continue d'attirer beaucoup de participants, aura lieu plus tard dans l'année.

Portant son attention sur l'action politique, M^{me} McKenna a rappelé aux délégués que même si les travaux de l'Assemblée législative de l'Ontario ont été ajournés jusqu'au 14 septembre, les députés demeurent dans leurs bureaux de circonscription. C'est une excellente occasion de leur parler des enjeux importants à vos yeux à titre de professionnels de la santé, de membres d'un syndicat et de défenseurs des droits des patients.

La première vice-présidente a également fait remarquer que l'AIIO collabore avec la FCSII dans le cadre de sa campagne en lien avec les élections fédérales, tout en mettant l'accent sur l'Ontario. Ces élections sont déterminantes, car le personnel infirmier est confronté à des réductions budgétaires et à des suppressions de postes, à un milieu de travail malsain et à des heures supplémentaires excessives, ce qui menace sa capacité à prodiguer des soins de qualité. Pour nous attaquer à ces problèmes, nous avons besoin d'un esprit d'initiative national. Ce qui est pire encore, c'est que le gouvernement fédéral prévoit effectuer des compressions de 36 milliards de dollars dans les soins de santé sur 10 ans, à compter de 2017, et qu'il a omis de respecter son obligation de renégocier l'Accord sur la santé. Ces décisions montrent un mépris total pour le système public de soins de santé canadien.

« En tant qu'infirmier(ère)s et professionnel(le)s de la santé, nous savons que nous devons faire entendre notre voix afin de nous assurer que la santé et le bien-être des Canadiens se trouvent en tête des priorités gouvernementales. Il est maintenant temps de veiller à ce que les soins de santé figurent dans les programmes soumis au scrutin. Si nous ne luttons pas pour le régime d'assurance-maladie, nous allons le perdre », a déclaré M^{me} McKenna, exhortant les délégués à s'engager de toutes les façons possibles, notamment en assistant aux séances de discussion ouverte, en parlant avec leurs députés, leurs proches et leurs amis, et en distribuant des dépliants (d'autres renseignements seront fournis sous peu).

En parlant d'intervenir, la première vice-présidente a souligné que l'action politique de nos membres au sein de leurs collectivités permet vraiment de remporter des victoires en notre faveur, ajoutant que « si l'AIIO fait un excellent travail quand il s'agit d'exercer des pressions à l'échelle provinciale, les efforts que vous déployez à l'échelle locale font une grosse différence. »

Semaine des soins infirmiers 2015

La Semaine des soins infirmiers est toujours l'une des périodes préférées de l'année pour les membres du conseil d'administration, car elle leur permet de souligner le dévouement et les réalisations de nos membres IA, IAA et IP tout au long de l'année. Des déjeuners et banquets spéciaux à l'affichage dans vos communautés de nos affiches sur la Semaine des soins infirmiers, vous avez saisi toutes les occasions de faire participer vos membres, et nous avons été ravis d'assister à un grand nombre de ces événements avec vous. Merci d'avoir rendu cette semaine remarquable!

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices provinciales de l'AIIO –
Les 10 et 11 juin 2015



Le thème de cette année était simple : « Infirmiers et infirmières de l'Ontario, nous sommes là pour vous. » Ce thème fait référence à ce qui compte le plus pour nous : être en mesure de fournir des soins de grande qualité dans un cadre sécuritaire et obtenir le respect que nous méritons pour notre contribution à la santé et au bien-être de nos collectivités. Il évoque également le fait que l'AIIO est toujours là pour ses membres.

Un message d'intérêt public radiophonique sur la Semaine des soins infirmiers a été mis à la disposition des sections locales aux fins d'utilisation pendant la Semaine des soins infirmiers, et mon message vidéo sur cet événement a également été affiché sur notre site Web. Nous avons reçu environ 120 participations provenant des cinq régions dans le cadre de notre concours demandant aux membres de nous faire parvenir leurs photos et leurs reportages sur la Semaine des soins infirmiers. Vous pouvez en consulter quelques-uns dans *Front Lines* ainsi que sur notre site Web (www.ona.org/nw15) et nos pages Facebook/Twitter.

La violence. Reconnaissez-la. Dénoncez-la!

Les membres de l'AIIO nous font part de la violence qui continue de sévir au travail ainsi que de la fréquence et de la gravité accrues des attaques. En effet, je pense qu'il est juste de dire qu'il y a une épidémie de violence dans nos lieux de travail. C'est la raison pour laquelle l'AIIO a lancé une stratégie de prévention de la violence.

Notre stratégie vise à aider les membres de première ligne à comprendre ce qui constitue un acte de violence et à les aider à documenter et à signaler systématiquement et efficacement tous les cas de violence. Les membres ont malheureusement encore tendance à ne pas signaler tous les cas de violence, les considérant comme faisant partie de leur travail, c'est pourquoi notre stratégie s'accompagne du slogan « La violence. Reconnaissez-la. Dénoncez-la. » Veuillez signaler toutes les conditions de travail dangereuses, l'insuffisance des effectifs et les incidents d'abus et de violence. Je ne saurais insister assez sur l'importance de ces actions. Pour vous aider, nous avons élaboré une boîte à outils sur la prévention de la violence, distribuée lors du caucus sur la santé et la sécurité de mai et de cette ACP : elle contient un ensemble de précieuses ressources. Nous mettrons à jour le matériel de cette boîte à outils en fonction des besoins et nous continuerons à promouvoir son utilisation.

Une partie de notre stratégie consiste également à communiquer les histoires de nos membres, car elles constituent l'outil le plus puissant que nous ayons pour exercer des pressions afin d'obtenir des changements. Veuillez nous aider à connaître ces histoires.

L'AIIO a lancé un site Web consacré à ce problème à l'adresse <http://violence.ona.org/> (en anglais), qui fournit des données, des ressources et des outils destinés à nos dirigeants locaux et aux membres de première ligne afin de sensibiliser la population à la violence au travail. D'importantes mises à jour et des documents seront publiés fréquemment.

Bien entendu, nous continuerons de faire valoir nos droits auprès des ministères de la Santé et des Soins de longue durée et du Travail. En effet, j'ai récemment entendu dire que le gouvernement est en train de créer un Comité de prévention de la violence, dans lequel le ministère du Travail jouerait un « rôle organisationnel » et où l'AIIO sera présente. C'est une étape importante et je vous tiendrai au courant des faits nouveaux concernant ce comité.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices provinciales de l'AIIO –
Les 10 et 11 juin 2015



Vos employeurs ont la responsabilité ultime de protéger votre santé et votre sécurité en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*. Le défaut de mettre en œuvre les politiques, les mesures et les procédures visant à protéger nos membres, ou à former adéquatement leurs gestionnaires et le personnel pour faire face aux cas de violence et d'abus, contrevient à cette Loi. Nous devons les obliger à s'y conformer et leur faire comprendre que la violence cessera uniquement s'ils s'engagent à y mettre fin.

Rappelez-vous, la violence NE devrait PAS faire partie de votre travail. Si votre lieu de travail n'est pas sûr pour vous, il ne l'est pas non plus pour vos patients/clients/résidents. Dénoncez-la!

Rapports des vice-présidentes régionales

Les cinq vice-présidentes régionales qui siègent au conseil d'administration – région 1, Pam Mancuso, région 2, Anne Clark, région 3, Andy Summers, région 4, Dianne Leclair et région 5, Karen Bertrand – ont apporté des précisions sur la planification de notre Caucus sur les droits de la personne et sur l'équité qui aura lieu en novembre, sur nos conférences en leadership très attendues en septembre, sur notre Caucus sur la santé et la sécurité de mai dernier, sur les activités de l'AIIO portant sur les directives pour les dirigeants des relations de travail, et sur l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Initiative sur les droits de la personne

Je suis ravie d'annoncer qu'en 2015, nous lançons une initiative exaltante en faveur des droits de la personne et de l'équité afin de défendre plus efficacement cette cause. Son déploiement intégral est prévu pour 2016.

Cette initiative consiste notamment à soutenir six événements importants à observer : la Journée internationale de la femme (le 8 mars), la Journée internationale de l'élimination de la discrimination raciale (le 21 mars), le Jour de deuil national (le 28 avril), la Journée nationale des Autochtones (le 21 juin), la Fierté (diverses dates durant l'été) et la fête du Travail (le premier lundi de septembre).

Avec l'aide et le soutien de notre Équipe sur les droits de la personne et sur l'équité, l'AIIO élaborera des ressources sur ces événements, auxquelles les sections locales et les unités de négociation pourront facilement accéder sur notre site Web et les personnaliser selon leurs besoins. Les sections locales peuvent également utiliser leurs fonds d'action politique (26.11) pour ajouter d'autres articles, comme des t-shirts et des stylos, afin de promouvoir les principaux messages de l'AIIO sur ces événements à observer. Des ressources financières seront allouées de façon juste et équitable à toutes les sections locales et les unités de négociation.

Tandis que ces six événements à observer constitueront l'objectif principal, nous ferons également la promotion d'autres dates importantes relatives aux droits de la personne et à l'équité, et nous continuerons de souligner d'autres événements commémoratifs et spéciaux, comme nous l'avons fait par le passé. Demeurez à l'affût pour obtenir de plus amples renseignements au cours des prochaines semaines.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices provinciales de l'AIIO –
Les 10 et 11 juin 2015



Confidentialité de l'information en matière de santé : soyez conscients et prudents!

L'avocate générale de l'AIIO, Liz McIntyre, a orienté les délégués lors d'une discussion d'une importance fondamentale sur la confidentialité de l'information des patients en matière de santé, pour qu'ils soient non seulement bien informés, mais vigilants.

Le 1^{er} novembre 2004, la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé* est entrée en vigueur, laquelle fixe des règles pour la collecte, l'utilisation et la divulgation de l'information en matière de santé, et protège la confidentialité des personnes tout en facilitant la prestation efficace de soins de santé. Bien que nous n'ayons pas beaucoup entendu parler de cette Loi depuis sa promulgation, un soudain débordement d'histoires publiées dans d'importants quotidiens portant sur des atteintes à la vie privée, dont un grand nombre avec le visage d'infirmier(ère)s, l'a mise en vedette.

« Là où des plaintes ont été déposées, nous avons observé une réaction excessive des médias et, malheureusement, certains professionnels de la santé se sont fait prendre », a déclaré M^{me} McIntyre. « L'accent est mis sur le cercle de soins, et si vous ne figurez pas dans ce cercle, vous êtes accusé d'espionnage. Certaines personnes ont violé les règles de confidentialité de l'information en matière de santé à leurs propres fins, mais il est plus souvent question d'une formation inadéquate des professionnels de la santé par les employeurs, et certaines règles sont ambiguës sur ce qui est permis ou non. Les pratiques dans les hôpitaux ne sont pas uniformes et les employeurs doivent s'assurer que l'ensemble du personnel est bien formé. »

Après avoir décrit en détail les particularités de la Loi, M^{me} McIntyre a fait remarquer qu'une violation de l'obligation de confidentialité est un acte très grave, le qualifiant de « quadruple menace » : 1) de nombreux employeurs appliquent une politique de tolérance zéro et mettent fin à l'emploi; 2) l'Ordre des infirmières et des infirmiers de l'Ontario peut prendre des mesures disciplinaires; 3) il est possible d'intenter des poursuites civiles et de réclamer des dommages; 4) les infractions intentionnelles sont considérées comme des infractions provinciales et sont passibles d'amendes.

Pour protéger votre pratique professionnelle, M^{me} McIntyre recommande ce qui suit aux membres : s'assurer que leur employeur applique des politiques claires et à jour qu'ils comprennent et insiste sur l'importance d'une sensibilisation constante à ce sujet; se déconnecter quand ils n'utilisent pas les ordinateurs et de modifier souvent leur mot de passe; ne pas oublier les capacités de vérification des ordinateurs; faire appel au service des dossiers médicaux pour accéder aux informations en matière de santé de leurs proches; ne pas diffuser de l'information à la police ou à une tierce partie, et les diriger plutôt vers un superviseur ou vers le service des dossiers médicaux; signaler les accès accidentels à la direction.

Front Lines publiera bientôt un article sur cet enjeu important.

Rapport d'activité de la directrice générale/directrice de l'administration

Marie Kelly a commencé son Rapport d'activité en soulignant que c'est un honneur et un privilège d'occuper le poste de directrice générale/directrice de l'administration de façon permanente, présentant ses remerciements au conseil d'administration pour son rôle de mentor et son intention de faire progresser le syndicat, le personnel pour ses connaissances

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices provinciales de l'AIO –
Les 10 et 11 juin 2015



incroyables et son expertise, et les dirigeantes des sections locales et les membres de l'AIO qui sont le visage de notre syndicat et le baromètre de la situation en première ligne.

« Chaque jour quand je me réveille, je prends conscience de la chance que j'ai d'avoir obtenu ce poste », déclare-t-elle. « J'ai hâte de relever les défis qui nous attendent, car nous continuerons de les surmonter. Nous avons de bons résultats nous permettant de sortir des sentiers battus, car notre syndicat voit les choses en grand. Nous avons de grandes idées et nous sommes créatifs quant à nos objectifs pour nos 60 000 membres. Nous devons penser aux personnes qui nous suivront pour que notre syndicat demeure dans la meilleure position possible. Je suis impatiente de travailler avec vous tous pour relever ces défis. »

Pour faciliter la transition de cette génération de dirigeantes à la prochaine, M^{me} Kelly a annoncé la création d'un Programme de détachement des membres, dans le cadre duquel deux membres seront sélectionnés pour passer plusieurs mois à l'AIO puis dans leurs unités de négociation pour travailler sur le projet. Ces membres pourront faire partie du personnel, nous permettant ainsi de maintenir un nombre adéquat d'IA et d'élargir le bassin de nouvelles recrues d'IA pour combler les postes d'agent(e)s des relations de travail.

Rapport d'organisation/de la CSPAAT

Doug Anderson, chef de l'équipe des services provinciaux, a annoncé que nous avons tenu un vote d'accréditation fructueux à Harrow Health Centre Family Health Team, que nous en avons plusieurs autres d'organisés et que des campagnes sur la *Loi de 1997 sur les relations de travail liées à la transition dans le secteur public* sont en cours. L'AIO embauchera un(e) autre organisateur(trice) établi(e) à l'échelle provinciale pour que « nous puissions les envoyer où les besoins se font sentir », a-t-il précisé, faisant remarquer que la récente décision rendue par l'arbitre Kaplan pour nos membres des CASC, laquelle stipule que l'AIO est un syndicat professionnel qui mérite mieux, sera utilisée à notre profit à l'avenir.

Doug Anderson a également souligné les améliorations importantes apportées à notre équipe chargée de la CSPAAT, grâce auxquelles les adjoint(e)s des relations de travail sont chargé(e)s des nouveaux dossiers, répondent à toutes les demandes relatives à la CSPAAT et ouvrent de nouveaux dossiers d'appel après s'être assuré(e)s que les critères de représentation de l'AIO ont bien été respectés. Cela libère les agent(e)s des relations de travail qui sont chargé(e)s d'examiner le bien-fondé des nouveaux dossiers de la CSPAAT dans les 60 jours suivant leur réception, pour leur permettre de se concentrer sur les soumissions et les auditions d'appels.

Examen de l'évolution du lieu de travail

Au printemps dernier, le gouvernement a tenu des consultations publiques sur la nature évolutive des lieux de travail modernes, lesquelles mettront l'accent sur la façon dont la *Loi sur les relations de travail* et la *Loi sur les normes d'emploi* pourraient être modifiées pour protéger les travailleurs tout en soutenant les entreprises dans notre économie en constante évolution. L'AIO participe au processus de consultation.

Dan Anderson, administrateur et négociateur en chef de l'AIO, a dit à l'assemblée que les enjeux plus vastes concernant les lieux de travail de nos membres sont nombreux et variés, ils comprennent notamment les suivants : mises à pied effrénées, charges de travail excessives, manque de personnel, manque d'égard pour la santé et la sécurité, système d'arbitrage

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices provinciales de l'AIIO –
Les 10 et 11 juin 2015



défaillant, discrimination et harcèlement. D'autres lieux de travail de la province sont encore plus durement touchés avec des emplois faiblement rémunérés, aucun avantage social/régime de retraite/sécurité d'emploi, des quarts de travail plus longs et la nécessité de reporter la retraite, principalement dans le secteur privé.

L'AIIO estime que le gouvernement doit encourager et promouvoir la syndicalisation, établir des conditions de travail qui visent à accroître la dignité et le respect à l'égard de tous les travailleurs, et améliorer le processus de relations de travail. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de cet examen.

Rapport du Groupe d'experts pour l'examen des soins à domicile et en milieu communautaire

Bev Mathers, chef des négociations, a passé en revue avec les délégués le rapport du Groupe d'experts pour l'examen des soins à domicile et en milieu communautaire présidé par Gail Donner, ancienne doyenne de la faculté des sciences infirmières de l'Université de Toronto. Le groupe a voyagé dans l'ensemble de la province pour discuter avec des clients recevant des soins à domicile et a formulé 16 recommandations dans son rapport intitulé, *Amener les soins au domicile*, publié le 15 mars 2015.

La recommandation essentielle du rapport est que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée souscrive aux principes des soins axés sur le client et la famille exprimés dans le projet de charte des soins à domicile et en milieu communautaire et les intègre à l'élaboration de toutes les politiques, de toutes les stratégies en matière de financement et de responsabilisation, et de tous les règlements pertinents pour ce secteur. Et que les réseaux locaux d'intégration des services de santé, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, utilisent la charte des soins à domicile et en milieu communautaire proposée pour la planification, la prestation et l'évaluation des services de soins à domicile et en milieu communautaire.

Voici certaines des préoccupations de l'AIIO : la charte proposée n'indique pas que les soins à domicile seront dispensés en fonction des besoins, mais parle plutôt de critères d'admissibilité; aucune recommandation n'est faite sur la structure des prestations des soins à domicile ni sur l'avenir des CASC; aucune recommandation n'est faite sur le montant du financement additionnel requis. Nous sommes également inquiets du fait que les changements proposés pourraient donner lieu à des transferts de programmes et, en fin de compte, à des votes en vertu de la *Loi de 1997 sur les relations de travail liées à la transition dans le secteur public*, lesquels pourraient entraîner des conflits de travail dans l'ensemble du secteur.

L'AIIO continuera de faire pression sur le gouvernement pour que les CASC mènent ces activités, préservant ainsi le rôle de coordonnatrice des soins et faisant en sorte que la prestation de soins à domicile incombe aux CASC, tout en éliminant le système d'approvisionnement et le dédoublement des services. Cela permettra de garder de bons emplois au sein des CASC et de les étendre aux fournisseurs de services. Je vous encourage à lire notre soumission à l'adresse www.ona.org/submission.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices provinciales de l'AIIO –
Les 10 et 11 juin 2015



« Le gouvernement ira de l'avant avec ce rapport en 2015 », a averti M^{me} Mathers. « Soyez attentifs à l'aboutissement de nos efforts, car cela affectera tous nos lieux de travail d'une façon ou d'une autre. C'est une dure bataille et cette transition sera significative. »

ACP de novembre

Nous nous tournons déjà vers l'ACP de novembre, qui aura lieu à l'Hôtel Sheraton au centre-ville de Toronto les 18 et 19 novembre. La semaine commencera avec notre caucus annuel sur les droits de la personne et sur l'équité le 17 novembre, et se terminera le 20 novembre par une séance d'information.

Vidéo de clôture de l'ACP

Pour visionner la clôture de l'ACP, je vous invite à regarder/partager notre vidéo PCM Précis qui sera accessible sur la page d'accueil de notre site Web et sur le canal YouTube de l'AIIO.

Le mot de la fin

Durant ces quelques semaines et mois, vous avez toutes et tous été mis à l'épreuve comme jamais auparavant. Pourtant, à travers tous ces événements, votre volonté est demeurée inébranlable. Je suis extrêmement fière du travail que vous accomplissez en première ligne et au sein de vos collectivités, ainsi que de votre dévouement et de votre engagement envers l'AIIO. Nos patients/clients/résidents ont encore besoin que vous soyez leurs porte-paroles. Et si je me fie à cette assemblée, je sais que je peux compter sur vous. En échange, je vous promets de continuer à faire ma part en tant que présidente provinciale et de ne jamais, au grand jamais, baisser les bras! Ensemble, nous sommes plus fortes!

Cordialement,

ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'ONTARIO

Linda Haslam-Stroud, inf. aut.
Présidente provinciale de l'AIIO